



Président : Jean Bonnefon
Président d'honneur : Francis Cabrel

Président : Alain Lorenzelli

Vice-Présidente : Fabienne Tukenmez
Vice-Président : Richard Seff

Affaire suivie par Pascal BAGNARA – 07 86 95 83 40

Convention de Partenariat

Résidence de Création de Chansons 2023

« De la Page Blanche à la Scène avec

SYLVAIN REVERTE »

La présente convention règle les rapports entre :

Raison Sociale : ALBRET COMMUNAUTE

Adresse du siège social : Centre Haussmann, 10 Place Aristide Briand – 47600 Nérac
Tel : 05 53 97 55 97

N°Siret : 200 068 948 00260

Code APE : 8411Z

Représentée par Alain LORENZELLI, Président.

Et

Raison Sociale : VOIX DU SUD

Adresse : 1 rue du Plapier - 47220 Astaffort
Tel : 05 53 67 16 52

N° SIRET : 388 691 248 00016

Code APE : 8559B

Licence d'entrepreneur de spectacle : n° L-R-21-011251- Catégorie 2 et L-R-21-011256 Catégorie 3

Représentée par Jean BONNEFON en sa qualité de : Président

Préambule

Dans le cadre des activités du Centre des Ecritures de la Chanson, l'association Voix du Sud, en sa qualité d'opérateur culturel reconnu par la DRAC Nouvelle-Aquitaine et l'Education Nationale, favorise l'ensemble des démarches destinées à promouvoir la chanson auprès des jeunes et plus particulièrement des publics en difficulté.

Elle propose en relation avec des artistes bénéficiant d'un plan d'accompagnement, différents projets de sensibilisation à l'écriture qui sont formalisés par des résidences de création d'une durée de 8 à 15 h encadrées par des artistes professionnels. Les projets sont finalisés par un spectacle associant artistes professionnels et élèves.

Ces projets ont pour objectifs de :

- Favoriser la découverte des spécificités liées à l'écriture de chanson,
- Se familiariser avec les contraintes de base du texte à chanter :
 - o les règles de rythme, la qualité phonétique des mots, la forme générale de la chanson,
 - o avoir une meilleure conscience de la qualité d'accroche d'un début de texte,
 - o découvrir la variété des tons et des styles, apprendre à les reconnaître.
- Mettre des textes écrits à l'épreuve de la musique,
- Enrichir la communication, maîtriser l'imagination,
- Développer le sens du rythme et de l'écoute,
- Éveiller l'intérêt de l'enfant pour la découverte de nouvelles formes de musiques que celles habituellement présentées dans les médias,
- Favoriser l'expression personnelle et collective,
- Amener les élèves à finaliser une démarche de création artistique par la présentation des créations face à un public,
- Favoriser la découverte des structures culturelles territoriales et la découverte des métiers du spectacle,
- Favoriser la découverte de l'offre culturelle existante à l'échelon d'un territoire.

Les Résidences de création de chanson à destination des publics amateurs sont liées à des projets de programmation musicale qui permettent de valoriser auprès des familles et du grand public le travail réalisé par les amateurs qui sont accompagnés sur scène par l'Artiste partenaire.

Le projet est réalisé dans le cadre du programme « **De la Page Blanche à la Scène** » soutenu par la DRAC Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, le Département de Lot-et-Garonne et la Fondation la Poste.

Ceci exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Objet : Projet création chanson

Titre du projet : De la Page Blanche à la Scène – Résidence de création avec Sylvain Reverte

Public : 12 participants provenant des 4 ALSH du territoire d'Albret Communauté (Barbaste, Mézin, Moncrabeau, Montesquieu).

Objectif : création de 1 à 3 chansons en fonction de la méthodologie de travail utilisée et définie avec l'artiste.

Nom du référent : Alexandra Bertet

Nombre d'encadrant impliqué : 1

Nom de l'intervenant : Sylvain Reverte

Nombre d'heures d'intervention : 12 h intégrant concert de clôture, atelier

AR Prefecture

047-200068948-20230809-DEC_107_2023-AU

Reçu le 09/08/2023

Planning :

- * lundi 21 août : 14h à 16h, transmettre les bases de l'écriture et amorce d'écriture collective,
- * mardi 22 août : 14h à 16h, réflexions et écriture,
- * mercredi 23 août : 14h à 16h, écriture,
- * jeudi 24 août : 10h à 12h, finalisation écriture répétition // 14h à 15h : répétition et à 16h petit concert pour les enfants et les familles qui pourront être présentes (environ 30 à 45 min) suivi d'un goûter.

Le présent planning peut être modifié sur simple concertation entre les parties.

Coût total du projet : 1396.72 € :

Pris en charge par VOIX du SUD au titre des crédits DRAC Structure de Jeunesse et Mécénat gérés par VOIX DU SUD. Aucun frais ne sera à charge d'Albret Communauté.

Le présent budget intègre la masse salariale du ou des intervenants, les frais de route, hébergement, diner, cachet, droits d'auteur et taxes. En qualité d'employeur, Voix du Sud assurera les rémunérations, charges sociales et fiscales comprises, de son personnel.

Les mentions « avec les soutiens de la Drac Nouvelle-Aquitaine / Préfecture de Région, du Département de Lot-et-Garonne, de la Sacem et de la Fondation La Poste » devront apparaître sur tous les supports de communication, communiqué de presse.

Echéancier de paiement : néant

Fait à Astaffort le

Pour Albret Communauté,

Pour Voix du Sud,

Alain LORENZELLI,
Président

Jean BONNEFON,
Président

09 AOÛT 2023

